

Rimouski La mer retrouvée

Aline Blais et Alain Tessier

Numéro 107, hiver 2005–2006

Places et parcs : la ville en partage

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17652ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blais, A. & Tessier, A. (2005). Rimouski : la mer retrouvée. *Continuité*, (107), 39–41.



La mer retrouvée

Depuis l'été 2003, les Rimouskois ont repris contact avec leur fleuve. Ces heureuses retrouvailles ont pu avoir lieu grâce à l'aménagement de la promenade de la Mer. Cette voie cyclable et piétonne longe les battures du fleuve Saint-Laurent sur 2,5 kilomètres en plein centre-ville, en bordure de la route 132. Un geste qui allait de soi, quand on sait le rôle qu'a joué le cours d'eau dans le développement de la ville et la place qu'il occupe dans le cœur des résidents.

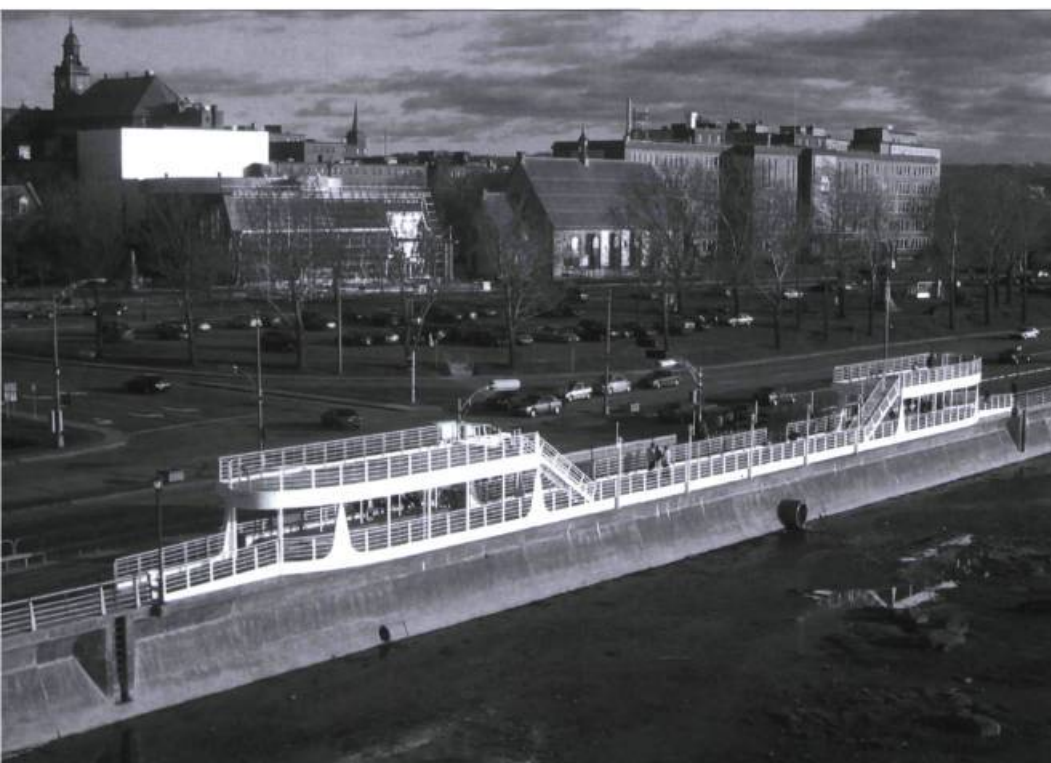
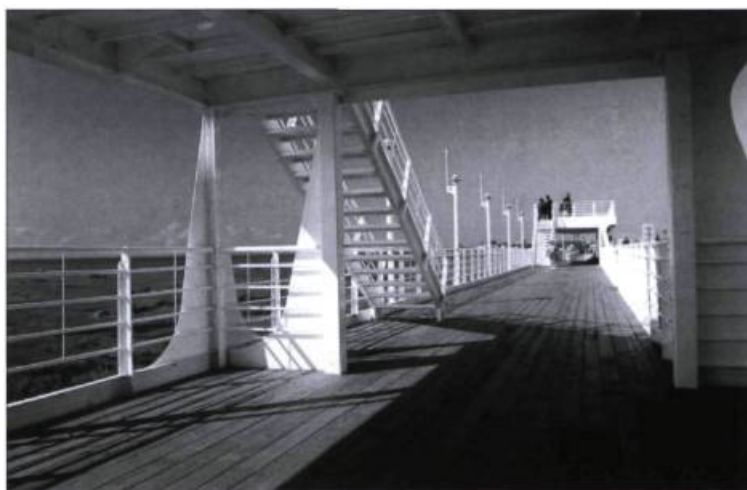
par Aline Blais et Alain Tessier

Située à quelque 300 kilomètres à l'est de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, Rimouski est la capitale de la vaste région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Dès le début de la colonie, son développement a été lié à l'omniprésence du milieu mariti-

me, avec le fleuve Saint-Laurent et la rivière Rimouski. Son emplacement le long de la principale voie navigable du continent en a d'abord fait un important poste de traite des fourrures. En 1696, l'implantation d'une première seigneurie a été le point de départ du peuplement de Rimouski et de ses environs. Durant près de deux siècles, l'économie de la ville s'est bâtie principalement autour de

Dès 1990, les citoyens de Rimouski réclament une voie de circulation piétonne en bordure du fleuve. La promenade de la Mer voit le jour en 2004.

Photo : Ville de Rimouski



Douze traverses pour piétons ont été aménagées afin de permettre une traversée sécuritaire du boulevard René-Lepage. Les belvédères rappellent les bateaux blancs du début du XX^e siècle.

Photos : Régis Castonguay

l'industrie forestière, qui tirait profit de la rivière Rimouski pour le flottage des billots et du fleuve Saint-Laurent pour le transport du bois vers les marchés européen et nord-américain.

La population vivait alors en étroite harmonie avec le fleuve Saint-Laurent, qui modulait son emploi du temps. Travail et loisirs s'orchestraient au rythme de la succession des hautes et des basses marées.

À compter de la fin du XIX^e siècle, l'économie rimouskoise s'est grandement diversifiée et s'est développée. Pendant la première moitié du XX^e siècle, le

centre-ville de Rimouski s'est animé le long de la rue Saint-Germain, au nord de laquelle les eaux venaient mourir sur les plages, à l'arrière des bâtiments. À cette époque, les résidants pouvaient accéder directement au fleuve, et les petites barques venaient accoster sur la grève face à la cathédrale.

LE LIEN EST COUPÉ

Marquées par la « modernisation » des villes-centres régionales, les années 1960 ont laissé leur empreinte dans le paysage. Dans les limites du centre-ville traditionnel de Rimouski, la construction du boulevard René-Lepage (la route 132) en bordure du fleuve est venue créer un lien rapide qui a favorisé la poursuite du développement de la ville. Considérée innovatrice à l'époque, cette intervention a toutefois créé une barrière majeure entre le noyau urbain et le milieu marin avoisinant.

Au milieu des années 1990, la population a manifesté son insatisfaction devant l'absence d'une voie de circulation piétonnière qui permettrait de reprendre contact avec le fleuve. Les récriminations portaient sur l'étroitesse du trottoir, la difficulté de traverser le boulevard pour l'atteindre, la piètre qualité des aménagements pour la marche et la désuétude du parapet. En effet, constamment exposé aux vents, aux marées et au ressac, le mur de soutènement s'était fortement dégradé.

Ces lacunes apparaissaient d'autant plus évidentes que la Ville de Rimouski avait alors le développement de son industrie touristique sur la proximité du milieu marin. Dans ces circonstances, corriger la situation s'avérait impératif.

LA PROMENADE PREND FORME

Obligé de reconstruire le mur de soutènement, le conseil municipal a vu là l'occasion rêvée de réaménager les lieux pour redonner la mer – comme on l'appelle là-bas – à la population et de reprendre contact avec le fleuve de manière sécuritaire et conviviale. C'est ainsi qu'au début des années 2000, la Ville a conclu une entente avec le ministère des Transports du Québec pour donner une seconde jeunesse au trottoir construit au début des années 1960.

Après deux ans de préparation et d'étude de divers scénarios, ce projet issu d'une collaboration entre ingénieurs et architectes du paysage a culminé en un projet de réfection et d'amélioration de la bordure

fluviale. La promenade de la Mer a nécessité des investissements de 7,8 millions de dollars du ministère des Transports du Québec et de 1,1 million de la Ville de Rimouski.

Réaliser cette promenade a demandé plusieurs étapes : réparer le mur de soutènement et y ajouter une portion supérieure en porte-à-faux au-dessus de l'eau; ériger deux belvédères rappelant les bateaux blancs de l'époque; créer une piste cyclable permettant aux cyclistes et aux patineurs à roues alignées de côtoyer les piétons de façon sécuritaire; aménager 12 traverses pour piétons afin que les gens puissent franchir en toute sécurité les quatre à six voies du boulevard pour accéder à la promenade; construire une passerelle au-dessus de la rivière Rimouski afin de relier les tronçons est et ouest de la Route verte. Divers travaux d'aménagement paysager sont venus compléter la mise en œuvre de ce projet novateur.

LE CONTACT EST RÉTABLI

La promenade de la Mer a vite conquis le cœur des résidents et des touristes. Beau temps, mauvais temps, été comme hiver – puisque la Ville déneige sa promenade –, cette aire aménagée permet aux marcheurs, cyclistes, patineurs, marathoniens et autres promeneurs amoureux du fleuve de s'adonner à leur activité préférée tout en profitant des brises salées et de l'air pur de la mer.

La promenade est l'endroit idéal pour observer les divers oiseaux qu'amènent les saisons : grands hérons, bernaches, oies blanches. L'hiver, elle permet de regarder les gens qui participent à cette magnifique aventure annuelle qu'est le golf sur la banquise, dont le parcours est dessiné entre la rive et l'île Saint-Barnabé. En s'y baladant, on peut contempler le joli village de la pêche blanche et, un peu plus loin, apercevoir des gens pratiquer le « paraski ». Cette promenade traduit bien le plaisir qu'a la population à s'adonner aux fêtes maritimes organisées annuellement.

L'achalandage et les commentaires reçus confirment le grand succès de cette réalisation, rendue possible grâce à une étroite collaboration entre plusieurs personnes et intervenants, notamment le personnel de la Ville, le ministère des Transports du Québec, qui a fait les plans du mur et l'a ensuite conçu, la firme Pluram urbaticque, qui a réalisé le concept et le plan d'amé-



La promenade de la Mer sert de lien entre les tronçons est et ouest de la Route verte.

Photo : Ville de Rimouski

nagement, ainsi que d'autres firmes qui ont assuré la surveillance des travaux.

Le défi à relever était de taille, mais les expertises conjuguées ont su concilier la réhabilitation du mur de soutènement et la mise en place d'un axe piétonnier et cycliste. Ainsi, les Rimouskois peuvent se réapproprier le milieu marin de belle façon.

■
Aline Blais est responsable des communications à la Ville de Rimouski et Alain Tessier y est responsable de l'urbanisme.



Observer le mouvement des marées ou la faune ailée est devenu une activité des promeneurs.

Photo : Ville de Rimouski